

Dans quel cadre faire une demande de second transport ?

- Cas 1 – garde alternée : Votre enfant est en situation de garde alternée nécessitant un transport depuis le domicile de chaque parent, en alternance en semaine.

Si votre enfant se rend chez son deuxième parent uniquement certain week-end et la moitié des vacances, il ne s'agit pas d'une garde alternée.

- Cas 2 – moyen de garde : Votre enfant, scolarisé en primaire ou maternelle, est gardé par une tierce personne (nourrice, membre de la famille...) domiciliée dans une autre commune que votre commune de résidence et il doit utiliser un transport depuis/vers votre domicile ET depuis/vers celui de la personne assurant sa garde.

Dans tous les autres cas, vous ne pouvez pas prétendre à une seconde carte de transport scolaire. Votre enfant devra donc s'acquitter d'un ticket unitaire auprès du conducteur s'il effectue un autre trajet que celui inscrit sur sa carte de transport scolaire.

INFORMATIONS CONCERNANT L'ELEVE

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

N° dossier (si connu) :

REPRESENTANT LEGAL AYANT REALISE LA 1ERE DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Je soussignée Monsieur et/ou Madame domicilié à l'adresse suivante

atteste sur l'honneur que mon enfant dont l'identité figure ci-dessus, a besoin de bénéficier d'un second titre de transport dans le cadre :

☐ d'une situation de garde alternée

☐ d'un moyen de garde,

tel que définit dans le paragraphe « Dans quel cadre faire une demande de second transport ? ».

Fait à

Le / /

Signature :

TUTEUR LEGAL OU PERSONNE AYANT LA GARDE DE L'ENFANT, REALISANT LA SECONDE DEMANDE DE TRANSPORT

Je soussignée Monsieur et/ou Madame domicilié à l'adresse suivante

atteste sur l'honneur (*barrer la mention inutile*) :

☐ être le second tuteur légal de et exercer un droit de garde alternée en semaine.

☐ assurer la garde de avant ou après les heures d'école.

Fait à

Le / /

Signature :